

## Service d'Archives Itinérant - CDG 90

### FICHE ARCHIVES N°15

## LA PREVENTION DES RISQUES

### Quels risques... ?

1. Le plan de prévention des risques
2. L'Intervention d'urgence

Le Bouclier bleu...



[http://www.collectio  
nscanada.gc.ca/a-  
notre-  
sujet/mesures-  
urgence/index-  
f.html](http://www.collectio<br/>nscanada.gc.ca/a-<br/>notre-<br/>sujet/mesures-<br/>urgence/index-<br/>f.html)

[Les organismes  
nationaux et  
internationaux :  
réseaux et rôles  
dans la gestion des  
sinistres :](#)  
intervention de  
Marie-Dominique  
Parchas, 2008

### Quels risques... ?

La prévention des risques est un élément important de la politique de conservation des documents d'archives dans une collectivité.

En effet aucune institution n'est à l'abri d'un sinistre : incendie, inondations, tempête, séisme. Or de telles catastrophes impliquent de pouvoir agir rapidement et efficacement.

La réalisation d'un plan de prévention et d'intervention permet d'agir au mieux en cas d'urgence et de limiter les effets des sinistres.

Cela exige d'avoir une connaissance précise des documents d'archives détenus par la collectivité, de dégager les priorités d'évacuations et de réunir rapidement les moyens matériels et humains nécessaires au sauvetage.

## 1. LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Ce plan est soigneusement rédigé par un archiviste et fait l'objet d'une **collaboration** entre différents acteurs : archivistes, élus, pompiers, SAMU, bureaux d'études... Il doit contenir toutes les informations nécessaires, en fonction de chaque sinistre, ainsi que les plans des locaux, la liste du personnel réquisitionné, les numéros de téléphones à jour, un organigramme de gestion d'urgence, la liste des mesures d'urgence, la liste des documents...etc.

La collectivité et tous les intervenants doivent avoir un exemplaire de ce plan (agents, pompiers, élus...)

- Constat d'état des bâtiments, de l'équipement et prévention des risques

**Evaluation des risques**  
(bâtiments, installations, équipements, services)

### Risques liés à l'environnement :

- environnement climatique et géographique
- Zones inondables (PPRI)
- Infrastructures (aéroports, chemin de fer...)

### Risques liés au bâtiment :

- canalisations
- stockage de produits inflammables
- logement
- étanchéité
- charge au sol
- isolation
- protection incendie
- mesures antisismiques...

### Risques liés à l'homme :

- cible de guerre
- délinquance
- vandalisme
- attentats
- vols
- ...

**Mettre en place des mesures de prévention**

- mesures architecturales (portes coupe-feu, étanchéité, détecteur de fumée...)
- mesures environnementales (drainage des terrains, débroussaillage...)
- mesures de sécurité contre le vandalisme (alarme anti-intrusion, gardiennage)
- mesures fonctionnelles des locaux (emplacement des locaux...)
- mesures de sécurité dans le bâtiment (Formations aux extincteurs, entretien des équipements)
- mesures informatiques (sauvegardes régulières, copies en divers endroits)
- mesures de protection des documents (numérisation, microfilmage...)

➤ Moyens Financiers, matériels et humains

**Formation et  
information**

**Appel aux volontaires**

**Stockage de matériel  
d'urgence et contacts  
Fournisseurs**

- Coordonnées téléphoniques des principaux responsables (professionnelles et personnelles)
- Liste des personnes formant l'équipe d'intervention d'urgence
- Contracter une assurance de protection des documents (des Fonds)
- Former les équipes à l'intervention d'urgence et aux premiers gestes de préservation des documents

- prévoir des fournitures pour le transport, le tri, le nettoyage des documents
- identifier un espace voire un bâtiment de stockage d'urgence et de tri

➤ Récolement des fonds

**Evaluation de la quantité des  
documents et de leur valeur  
historique ou gestionnelle**

**Situation géographique  
dans les locaux**

**Plan de priorité d'évacuation en fonction des documents**

- logique d'évacuation en fonction des documents « vitaux »
- plan des locaux indiquant l'emplacement des différents documents à sauver en priorité

2.  
L'INTERVENTION D'URGENCE

PENDANT	APRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier la source du sinistre et sa localisation</li> <li>- Contacter les autorités responsables et les membres de l'équipe d'urgence</li> <li>- Etablir un périmètre de sécurité si besoin</li> <li>- Supprimer la source du sinistre si possible (pompiers, police...)</li> <li>- Rassembler les fournitures permettant le sauvetage des documents et les conditionner</li> <li>- Les transporter dans un autre endroit si nécessaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- contacter les entreprises de restauration, désinfection...)</li> <li>- Dresser un constat d'état des lieux (photographies...)</li> <li>- contacter son assurance</li> <li>- Trier les documents en fonction des degrés de dégradation en les manipulant avec précaution</li> </ul>

**Attention en cas d'inondation :**

- ne pas ouvrir ou refermer les livres et volumes mouillés
- écrire sur les documents mouillés
- séparer les paquets de feuilles collées entre elles
- utiliser du journal en guise de buvard

mais :

- laisser sécher à l'air libre
- placer des ventilateurs dans la pièce
- installer des déshumidificateurs
- utiliser du papier buvard
- mettre les livres debout en éventail sans endommager la reliure

**Attention en cas d'incendie, ne pas utiliser d'extincteurs à neige carbonique sur les documents.**

- Placer des chiffons mouillés en bas des portes pour contenir le feu
- Ne pas créer de courants d'air
- Evacuer le plus de documents possibles avant l'arrivée des pompiers et l'utilisation des lances incendie impliquant une forte quantité d'eau

**LE BOUCLIER BLEU...**

Les conflits armés et les catastrophes naturelles font subir au patrimoine culturel des dommages considérables.

C'est pourquoi en mars 1996 a été créé le **Comité international du Bouclier Bleu (ICBS)**. Le Bouclier bleu est l'équivalent culturel d'associations telles que la Croix-Rouge ou Médecins sans frontière, avec un réseau d'experts dans la protection du patrimoine culturel et mondial (Musées, Monuments historiques, Bibliothèques et Archives).

Ce corps d'experts met à disposition ses connaissances pour le conseil et l'assistance en cas d'acte de guerre ou une catastrophe naturelle ayant endommagé le patrimoine culturel d'un pays. Le Bouclier bleu de création récente ; chaque année de nouveaux comités nationaux du Bouclier bleu se créent. Vingt comités existent déjà dans le monde et plus de vingt autres sont actuellement en cours de création.

---